

LIVRE BLANC

En partenariat avec :

Positive Transformation .World

Outils Achats et stratégie RSE

Cadre réglementaire 2023





Ce livre blanc a pour objectif de montrer l'urgence pour les services Achats à se doter de bons outils et d'une bonne méthodologie leur permettant de faire les bons choix de fournisseurs durables. Ainsi équipés, les services Achats pourront délivrer les nouveaux reportings RSE (Responsabilité Sociétale des entreprises) et assurer leur conformité réglementaire.

La réglementation RSE sur les informations extra-financières n'a jamais eu autant d'impact tant au niveau de détail que de l'extension de périmètre : il suffisait auparavant de s'arrêter aux bornes de l'entreprise et de ne donner que des informations financières ; ce n'est plus suffisant.

Il est nécessaire dorénavant de sortir des bornes de l'entreprise et de s'intéresser à tout l'écosystème : l'arrivée et la mise en œuvre des concepts de « Scope 3 » dans le bilan carbone et de double matérialité changent considérablement la donne.

Les informations extra-financières se précisent et devront permettre de détailler les impacts des chiffres d'affaires, OPEX et CAPEX sur les 6 axes de la taxonomie européenne.

LIVRE BLANC

Outils Achats et stratégie RSE

Cadre réglementaire 2023

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

1

POURQUOI MAINTENANT? LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES S'ACCÉLÈRENT, DEPUIS JANVIER 2023, DANS LA CADRE DE LA « DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA- FINANCIÈRE »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

La révolution de janvier 2023 est la suivante : il ne suffit plus de s'arrêter aux bornes de l'entreprise, la totalité des impacts sur toutes les parties prenantes de l'entreprise doivent être analysés. La déclinaison de cette demande

sur le Bilan Carbone est que les Scopes 1 et 2 doivent être complétés du Scope 3.

Les Déclarations de Performance Extra-Financière dites « DPEF » ont pour objectif de donner des informations sociales, sociétales et environnementales

Quelques éléments de contexte pour comprendre cette révolution : l'exigence de reporting s'applique aujourd'hui aux entreprises de plus de 250 salariés :

- **Le Bilan Carbone fait partie de la performance extra-financière d'une entreprise**
- **Le Bilan Carbone est aujourd'hui exigé sur les trois scopes :**

Scope 1 : toutes les émissions directes de gaz à effet de serre (chauffage au gaz/fioul, combustion de carburant des véhicules de l'entreprise).

Scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie : principalement émissions liées à l'électricité (émissions indirectes car produites par le fournisseur d'électricité et non par l'entreprise).

Scope 3 : autres émissions indirectes : toutes les autres émissions.

1

Pourquoi maintenant?
Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1

Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2

Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3

Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2

Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

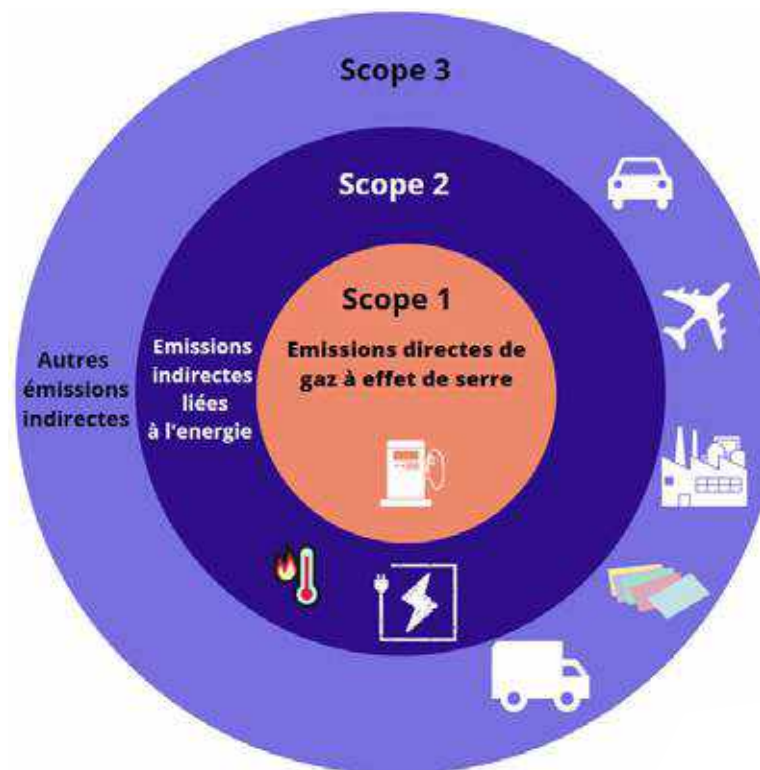
3

Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

Ainsi, l'exigence réglementaire élargissant le périmètre du Bilan Carbone demande aux entreprises de s'intéresser à toutes les émissions de Carbone, incluant celles de leurs fournisseurs. Cette évolution marque un tournant historique dans la vision holistique de la performance d'une entreprise.

Cette mesure Carbone est très intéressante car elle permet de définir des trajectoires et d'objectiver des décisions; elle fera également l'objet de benchmark. Votre bilan Carbone sera non seulement demandé dans le cadre de la DPEF mais aussi de plus en plus dans le cadre de vos appels d'offres.

La mesure de l'impact Carbone fait donc partie intégrante aujourd'hui de vos grilles de choix de sélections fournisseurs et de choix d'investissements.



1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

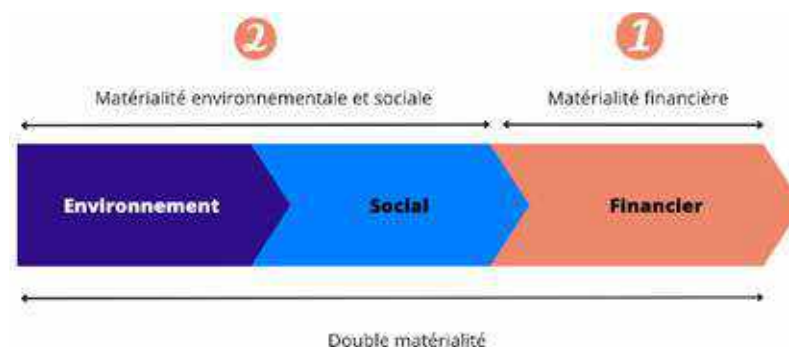
2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

Nous passons en 2023 d'un concept de simple matérialité à un concept de double matérialité

- **Le concept de simple matérialité est le suivant :**
l'entreprise mesure sa performance en fonction d'indicateurs financiers.
- **Le concept de double matérialité :**
ajoute la matérialité environnementale et sociale, ou "matérialité impact".
- **La performance ainsi analysée en double matérialité couvre bien les 3 lignes directrices de le RSE :**
environnementales, sociales et financières.



Ainsi, alors que l'analyse des entreprises se résument jusqu'à présent à ses indicateurs financiers, elle doit aujourd'hui se compléter de tous les indicateurs extra-financiers sociaux et environnementaux.

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier: décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

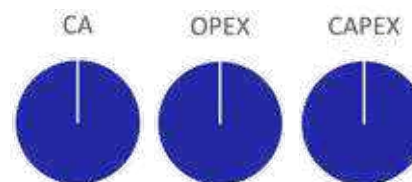
Aujourd'hui, les entreprises communiquent sur leur CA (chiffres d'affaires), OPEX (Operating Expenses: dépenses d'exploitation) et CAPEX (Capital Expenditure: dépenses d'investissement) sans à aucun moment indiquer quelle part de ces indicateurs sont durables.

Comment faire pour savoir si une entreprise ou un fournisseur s'engage effectivement sur sa trajectoire RSE?

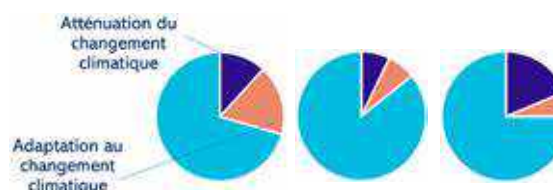
Comment lier informations financières et extra-financières?

La réglementation européenne nous donne sa réponse : donner pour chacune des métriques financière CA, OPEX et CAPEX, la part « durable » en pourcentage de chacun des 6 axes extra-financiers de la taxonomie européenne.

Avant :
aucune
transparence
demandée



Avant 2023 :
exigence de
détail sur 2 axes
de taxonomie
européenne



A partir de janvier 2023 :
exigence de
détail sur les 6
axes de taxonomie
européenne



1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

Une part est définie comme durable si le code activité de la partie prenante correspondante (client pour CA, fournisseurs pour OPEX) est dite durable selon la taxonomie européenne.

La taxonomie européenne consiste en effet à évaluer la durabilité de cette partie prenante selon 6 axes extra-financiers :

6 axes de la taxonomie européenne



Les 6 axes de la taxonomie européenne nécessitent d'être explicités car ils sont nouveaux et très peu partagés :

- **Atténuation du changement climatique**

Si les activités peuvent contribuer à éviter, réduire ou absorber les émissions de gaz à effet de serre, ou bien permettre à d'autres activités de les éviter, de les réduire, de les absorber ou de les stocker de manière pérenne.

- **Adaptation au changement climatique**

Solutions d'adaptation visant à accroître la résilience des activités économiques concernées face aux risques climatiques identifiés comme importants pour elles.

Les opérateurs économiques procèdent à une évaluation des risques liés au changement climatique et mettent en œuvre des solutions d'adaptation réduisant les risques les plus importants mis en évidence par cette évaluation.

1 Pourquoi maintenant ? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est-ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting ? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de la taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

- **Eau douce et eau de mer**

Absence de préjudice important à l'objectif d'utilisation durable et de protection des ressources aquatiques et marines. L'objectif est de viser à empêcher ces activités de nuire au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau, y compris les eaux de surface et les eaux souterraines, ou au bon état écologique des eaux marines, en imposant que les risques de dégradation de l'environnement soient identifiés et traités, conformément à un plan de gestion de l'utilisation et de la protection des eaux.

- **Economie circulaire**

Pas d'inefficacité dans l'utilisation des ressources ni d'enfermement dans des modèles de production linéaires. Production de déchets évitée ou réduite et, lorsqu'elle est inévitable, que les déchets soient gérés conformément à la hiérarchie des déchets.

- **Pollution**

Prévention et réduction de la pollution devraient tenir compte des spécificités sectorielles, et notamment des sources et types de pollution de l'air, des eaux et du sol concernés.

- **Biodiversité et écosystème**

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes devraient être établis pour toutes les activités susceptibles de menacer l'état ou la condition d'habitats, d'espèces ou d'écosystèmes. Réaliser une évaluation des incidences sur l'environnement ou une autre évaluation appropriée, les activités exercées n'entraîneront pas de perturbation, de capture ou de mise à mort d'espèces légalement protégées, ni la détérioration d'habitats légalement protégés.

Le système d'information Achats devra intégrer la nomenclature européenne des activités économiques des entreprises et sa table de correspondance avec la taxonomie européenne.

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

Une activité sera considérée comme pouvant être durable si elle a au moins un impact positif sur un des 6 axes et aucun impact négatif sur les 5 autres.

Ce niveau de détail et type d'information n'avait jamais été demandé jusqu'alors. C'est une véritable révolution et le rôle des services Achats est essentiel pour créer les reportings de qualité.

Toutes les informations des fournisseurs ainsi que celles des 6 axes de la taxonomie européenne devront être logées dans le SI Achats pour avoir une unique source de qualité.

Le travail de cadrage et d'implémentation de ces nouveaux indicateurs ne fait que commencer : aujourd'hui seuls 20% des services Achats sont véritablement outillés "en production"



1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

2

QUEL RÉFÉRENTIEL INTERNATIONAL UTILISER POUR VOTRE REPORTING RSE : LES 17 ODD

Les Objectifs de Développement Durable représentent le référentiel et le vocabulaire commun à toutes les directions RSE du monde entier.

Le site de l'ONU décline l'objectif des ODD :



17 objectifs pour sauver le monde d'ici 2030

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit



Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

Pour montrer que l'entreprise a des impacts positifs en terme de RSE, les outils de reporting extra-financier doivent intégrer les ODD impactés par les décisions d'achat prises :

ODD 1	Pas de pauvreté dans le monde : il s'agit d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim
ODD 2	Faim Zéro : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
ODD 3	Bonne santé et bien-être : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
ODD 4	Education de qualité : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
ODD 5	Egalité des sexes : parvenir à l'égalité des sexes
ODD 6	Eau propre et assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
ODD 7	Energie propre à un coût abordable : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

ODD 8	Travail décent et croissance économique : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
ODD 9	Industrie, innovation et infrastructures : bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
ODD 10	Inégalités réduites : réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
ODD 11	Villes et communautés durables : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
ODD 12	Consommation et production durables : établir des modes de consommation et production durables
ODD 13	Lutte contre les changements climatiques : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
ODD 14	Vie aquatique : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines
ODD 15	Vie terrestre : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
ODD 16	Paix, justice et institutions efficaces : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, assurer l'accès pour tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
ODD 17	Partenariats pour la réalisation des objectifs : travailler avec des partenaires pour les atteindre

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit



L'outil de reporting à la main des services Achats doit donc intégrer « by design » une table de correspondance avec ces 17 ODD ; il en va de la traçabilité et de la communication des actions RSE.

Prenons un exemple :



une entreprise qui intègre des plantes décoratives d'intérieur pour améliorer le bien-être de ses salariés pourra communiquer sur l'ODD 3 : Bonne santé & Bien être.



La pose de panneau Photovoltaïque sera à lier à l'ODD 7



Les données issues du Système d'Information Achats alimenteront le reporting de la direction RSE qui sera lui-même utilisé par la direction générale.

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

3

QUEL RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE UTILISER POUR COMMUNIQUER SUR LES TRAJECTOIRES RSE : PEOPLE - PLANET - PROFIT

L'approche People Planet Profit, inventée par John Elkington en 1995 et largement utilisée dans les grands groupes. Elle permet à la fois de couvrir les 3 thèmes du développement durable (Environnement, Social et Financier) tout est étant beaucoup plus explicite que l'acronyme RSE.

L'approche sur 3 piliers permet d'expliquer de manière très pédagogique tous les sujets et les regrouper par famille.

- **People :**
vers de meilleurs équilibres personnels et sociaux
- **Planet :**
vers une meilleure gestion des ressources terrestres et maritimes
- **Profit :**
vers une meilleure utilisation des ressources financières

L'objectif est alors d'expliquer que les indicateurs uniquement Profit court terme, sont complétés :

- **d'indicateurs sociaux People**
- **d'indicateurs environnementaux Planet**
- **d'indicateurs Profit moyen et long terme**

La totalité de la gamme des indicateurs RSE sera alors visible et compréhensible bien au-delà des services Achats et des directions RSE.

1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

L'approche People Planet Profit va permettre à toutes les directions (Achats, RSE, direction générale, communication) de s'emparer de ces indicateurs multiples et les rendre visibles tant en interne qu'en externe.

Par exemple :



l'intégration de plantes vertes sera à relier à l'axe People et Planet.



De même, l'intégration de panneaux photovoltaïques sera à relier à l'axe Planet (utilisation de la ressource soleil durable).



1 Pourquoi maintenant? Les exigences réglementaires s'accroissent, depuis janvier 2023, dans le cadre de la « Déclaration de Performance Extra-Financière »

1.1 Qu'est ce qui change fondamentalement dans le périmètre de reporting? Exigence de Bilan Carbone élargie au Scope 3

1.2 Ce qui change fondamentalement dans le type de reporting RSE : la double matérialité

1.3 Comment la réglementation impose aujourd'hui de mêler reporting financier et extra-financier : décomposition des données financières CA, OPEX et CAPEX selon les 6 axes extra-financier de taxonomie européenne

2 Quel référentiel international utiliser pour votre reporting RSE : les 17 ODD

3 Quel référentiel utiliser pour communiquer sur les trajectoires RSE : People Planet Profit

Les services des Achats sont au cœur de la réussite des trajectoires de développement durable des entreprises tant en termes de transformation RSE que de communication. Il est essentiel que les services Achats :



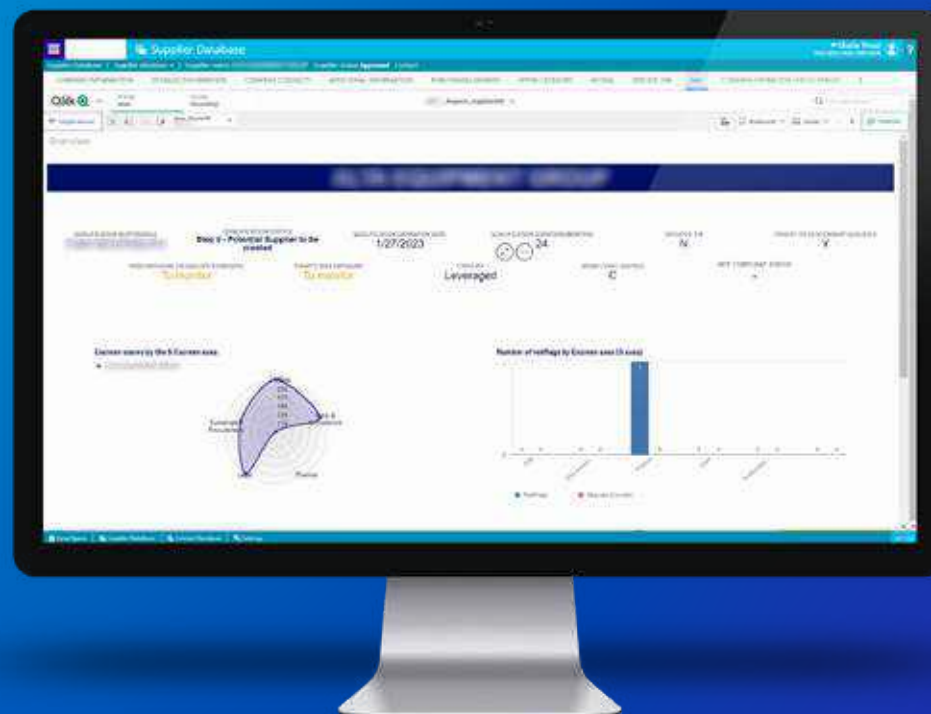
se forment aux dernières réglementations liées à la RSE



intègrent dans leur grilles de sélection et de reporting de nouveaux indicateurs RSE : Impacts Carbone, taxonomie européenne, ODD et piliers People Planet Profit

Le facteur clé de succès numéro 1 pour réussir cette transformation RSE est la mise à jour de grilles de qualification fournisseurs, outillées pour être plus efficace et dotées des nouveaux axes d'analyse RSE : à minima impact carbone, taxonomie européenne, ODD et axes People Planet Profit.

Synertrade Accelerate est une plateforme Achats tout-en-un ayant la capacité d'intégrer ces nouveaux axes d'analyse et de vous permettre de réussir votre transformation RSE.



À propos de Synertrade

Synertrade un acteur mondial majeur de solutions digitales Source to Pay.

Synertrade Accelerate, notre plateforme hébergée dans le cloud, couvre l'ensemble des processus Source-to-Pay, permettant aux Directeurs Achats et Finance d'orchestrer efficacement leurs processus Source to Contract, Procure to Pay et Supplier Relationship Management de manière digitale et totalement intégrée, facilitant la collaboration de bout en bout entre toutes les fonctions.

Avec plus de 400 000 utilisateurs et 4 000 000 de fournisseurs enregistrés, notre plateforme eProcurement accompagne aujourd'hui plus de 250 entreprises dans le monde, telles que Adevinta, Agco, DeA Capital, DKV, Eolo, GFT, Groupama, Groupe Pochet, HJF, Mediaset, Nortegas, Prysmian, Raja, Recordati, Schneider Electric, Tubacex, Vinci. Avec 10 bureaux dans le monde, plus de 200 employés et un support 24/7 en 6 langues, Synertrade est une société du groupe Econocom.

contact@synertrade.com

www.synertrade.com



Marc Bosvieux accompagne les entreprises dans leurs trajectoires de développement durable, du cadrage à la mise en oeuvre en passant par le reporting réglementaire, formations, Bilans Carbone, Finance durable (ESG, Crédits Plastique, Financements de projets à impacts positifs) et aux certifications RSE (B Corp, Ecovadis).

Site web : www.positivetransformation.world